

[http://www.technosciences-nancy.org/spip.php?page=article&id\\_article=230](http://www.technosciences-nancy.org/spip.php?page=article&id_article=230)



# **Expérimentation sur la double évaluation sommative. Conférence Nationale sur les évaluations**

- Evaluation du socle commun de connaissances et de compétences -  
Date de mise en ligne : dimanche 14 décembre 2014

---

**Copyright © Technosciences Nancy - Tous droits réservés**

---

On a remarqué que certains élèves accordaient **peu d'importance sur les corrections des devoirs**. Or, on considère que c'est une partie essentielle dans le processus d'apprentissage. Cela s'explique de deux manières :

[-] Il sait que sa note est définitive, et qu'il n'a aucune chance de la rattraper.

[-] Il pense que les connaissances et compétences non acquises ne seront plus mobilisées par la suite. Or c'est totalement faux car depuis toujours, on pratique le "feed back"...

**Antoine PROST** (Professeur d'Université) a souligné l'importance de mettre en place des **devoirs d'apprentissage non notés** avant de faire des devoirs d'évaluations.

**Agnès FLORIN (Professeure des Universités)** a souligné qu'un élève qui a une faible estime de soi aura peur de se tromper et donc préférera ne pas répondre à la question. Voir les résultats de PISA.

Ces vidéos en ligne nous ont fait réfléchir, et nous allons expérimenter ce qu'on appelle **la double évaluation**. Elle consiste en quoi ?

[-] On prévient les élèves qu'à chaque fin de séquence en mathématiques (en dehors des évaluations sur les connaissances et évaluations formatives) qu'il aura **une seconde chance de se rattraper**. Il accordera une **grande importance sur la correction du premier devoir** et cela sera une **source de motivation**. Il saura dorénavant que cette seconde chance lui sera accordée systématiquement et aura **le choix de conserver la meilleure note et d'annuler la plus mauvaise**. Pour des raisons d'organisations, **tous les élèves** seront évalués deux fois.

### **Modalités de mise en oeuvre :**

L'évaluation sera limitée dans le temps : une demi-heure de devoir, et une demi-heure de correction tout de suite après.

Dans un second temps, après la remise de note, il aura un second sujet le jour d'après. Il choisira de refaire un contrôle en entier ou cibler le ou les exercices sur lesquelles il a eu des difficultés. Cela sera renseigné dans sa copie. Puis soit on attribue une nouvelle note qui supprime la première ou bien on modifie sa première note...

Quant à celui qui a eu le maximum de point, pour ne pas le démotiver, on lui attribuera deux points bonus dans le prochain contrôle.

PS : nous pratiquons la méthode du tutorat depuis des années et à tout moment... Celui ou ceux qui ont compris se déplacent et vont aider leurs camarades...

Remarque : nous avons beaucoup apprécié la métaphore avec l'apprenti skieur. (Visualisez la première vidéo).

Nous rappelons que la LOI du 8 juillet 2013 sur l'évaluation réfute les notations sanctions à faible valeur pédagogique. Elle doit valoriser les progrès...